

La Suisse veut durcir les sanctions contre le trafic

Espèces menacées La Confédération intensifie les contrôles sur le terrain et veut taper plus fort sur le plan pénal contre ce fléau écologique.

Philippe Castella

philippe.castella@lematindimanche.ch

Toutes les vingt-quatre minutes, un éléphant est tué sur le continent africain. Ce seul chiffre permet de visualiser l'ampleur actuelle du braconnage à travers le monde. Pire, pour de nombreuses espèces, le phénomène est en pleine expansion. La plus spectaculaire touche le rhinocéros. Il y a huit ans en Afrique du Sud, les braconniers en ont abattu treize. En 2014, ils en ont tiré 1215. Soit une augmentation de plus de 9000%!

Le trafic illégal d'espèces sauvages génère une manne de 10 à 20 milliards de francs par an, selon diverses études. C'est le quatrième commerce illégal le plus lucratif, après ceux de la drogue, de la traite d'être humains et des contrefaçons. C'est aussi une menace pour la stabilité politique, car le braconnage est une source de financement du terrorisme et de guerres civiles. En Somalie, la milice islamiste Al-Shabaab se financerait ainsi à hauteur de 40% grâce au commerce de l'ivoire.

La laine la plus chère

Autant de données qui font froid dans le dos et justifient une intensification de la lutte contre cette catastrophe écologique qui menace la biodiversité. Même si elle n'est pas une plaque tournante de ce trafic, la Suisse s'y met aussi. L'Office de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a mis en exergue cette semaine ses efforts contre le trafic des châles shahtoosh, fabriqués avec la laine de l'antilope du Tibet. Surnommée «laine des rois», c'est la plus fine, la plus douce et la plus chaude du monde. Mieux que le pashmina ou la vigogne. Bien plus chère aussi: les châles les plus purs se négocient jusqu'à 20 000 francs. Ils font le bonheur en hiver de touristes aussi fortunés que peu scrupuleux dans les froides stations huppées de l'Engadine.

Sauf que c'est totalement illégal. L'antilope du Tibet est en voie d'extinction. Elle ne peut être ni domestiquée ni tondue, car ce serait la condamner à une mort certaine sur les hauts plateaux où elle vit, à plus de 4000 mètres. Et, pour confectionner un seul châle, il faut abattre entre deux et cinq de ces petites antilopes.

Saisies en forte hausse

La difficulté de la lutte contre ce trafic vient du fait qu'il est plus difficile de repérer un châle shahtoosh qu'une sculpture en ivoire. Des douaniers ont été formés tout spécialement dans ce but. Une méthode de contrôle à l'aide d'un simple microscope a été développée. Avec des résultats encourageants: 72 châles ont été saisis l'an dernier en Suisse, contre trois seulement en 2011.

Ces résultats ont attiré l'attention d'Interpol, dans le but d'étendre ce combat à d'autres pays et surtout de démanteler les réseaux internationaux. Car comme le souligne Ioana Botetzatu, responsable de la crimina-



L'antilope du Tibet est menacée d'extinction à cause de sa précieuse laine. Imago

Palmarès des espèces menacées d'extinction à cause de la chasse



Rhinocéros Les supposées vertus thérapeutiques de sa corne en font un objet très recherché dans certains pays asiatiques, au Vietnam ou en Chine notamment. Broyée et bue mélangée à de l'alcool de riz, c'est aussi un symbole de réussite sociale. Résultat: un boom incroyable du braconnage de cette espèce menacée.



Éléphant Art remontant à la préhistoire, le succès des sculptures en ivoire ne se dément pas, au point de menacer aujourd'hui la survie du plus grand animal terrestre. Malgré l'interdiction internationale qui frappe le commerce de l'ivoire, plus de 20 000 éléphants ont été abattus en Afrique en 2014.



Tigre Il ne subsiste pas plus de tigres dans le monde qu'il y a d'habitants à Yvonand (VD), environ 3200. Le grand félin est menacé d'extinction par la disparition de son habitat naturel et un braconnage qui perdure pour sa peau comme trophée de chasse et ses os aux vertus médicinales supposées.



Bouquetin Ses cornes faisaient figure de Viagra des Alpes, au point que l'espèce a failli disparaître au XIXe siècle en raison de ses supposés pouvoirs. Seule une centaine de bouquetins ont survécu dans le Val d'Aoste, sous la protection du roi d'Italie, et ont reconquis à partir de là les Alpes suisses.



Pangolin Peu connu sous nos contrées, ce fourmilier constitue un mets de fête apprécié en Asie et en Afrique, sans parler des supposées vertus thérapeutiques de ces écailles. Deux caractéristiques qui en font une star du braconnage et du trafic illégal, ainsi que l'un des mammifères les plus menacés d'extinction.



Antilope du Tibet Sa laine est la plus fine, la plus chaude et la plus chère du monde, bien plus que le pashmina ou la vigogne. Mais l'espèce ne peut être ni domestiquée ni tondue. Du coup, elle est l'objet d'un braconnage intensif. Ses effectifs ont fondu de 90% en un siècle, passant d'un million à 100 000 spécimens.

Photos iStock-Imago

lité environnementale pour l'organisation policière internationale, «lorsqu'on saisit un châle en Suisse, c'est trop tard pour les antilopes tirées au Tibet».

Le Conseil national s'est penché cette semaine aussi sur ce problème. Il a accepté à une large majorité et avec l'appui du Conseil fédéral une motion de Guillaume Barazzone (PDC/GE) visant à durcir les sanctions

«Les sanctions en Suisse ne sont pas suffisamment dissuasives pour lutter contre ce désastre écologique»

Guillaume Barazzone, conseiller national (PDC/GE)

pénales contre le commerce d'espèces menacées et de produits issus de celles-ci. Le Genevois veut en faire un crime et non plus un simple délit: «De nombreux pays européens, dont la France, ont renforcé leur législation. Les sanctions en Suisse ne sont pas suffisamment dissuasives pour lutter contre ce désastre écologique.» Et le démocrate-chrétien d'ajouter: «On parle beaucoup de réchauffement climatique, mais l'écologie, c'est aussi se préoccuper de toutes les espèces en voie de disparition à cause du trafic illégal. Il en va de la biodiversité.»

Le WWF salue les deux démarches, tant l'intensification des contrôles sur le terrain que le renforcement de l'arsenal législatif. Reste un troisième axe à

développer, la sensibilisation des consommateurs: «En vacances à l'étranger, la tentation est vite là d'acheter un souvenir sans penser aux conséquences écologiques, explique Pierrette Rey, sa porte-parole. Mais il faut que les gens s'abstiennent de ramener des objets de provenance douteuse.»

Un guide des souvenirs

Le WWF s'attelle à ce travail de sensibilisation. Il a notamment développé, en collaboration avec l'OSAV, un petit guide des souvenirs, qui peut être téléchargé sous forme d'application pour smartphone et tablette. Il fournit des conseils simples aux voyageurs sur ce qui peut être acheté ou non, avec quelles restrictions, et à quels labels se fier. ●